

Le mot du président

« Une gestion publique des services de l'eau pour une utilisation responsable et durable de ce bien commun »

La régie des Eaux des Coëvrons est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPCI) créé par la communauté de Communes des Coëvrons qui a fait le choix d'exploiter en direct les services par la création d'une régie à personnalité morale et autonomie financière, le 1er janvier 2018.

En s'appuyant sur le savoir-faire des anciens syndicats d'eau présents sur le territoire, la Régie des Eaux des Coëvrons est aujourd'hui constituée d'une équipe pluridisciplinaire de 47 agents. Elle assure, dans un souci permanent d'amélioration du service et de proximité avec les usagers :

- la production, la distribution, le transport et la protection de la ressource en eau
- L'exploitation des réseaux d'assainissement et des unités de traitement, la réalisation des nouveaux branchements, la surveillance du traitement et des rejets
- Le suivi des dispositifs d'assainissement autonome : contrôle, entretien, réhabilitations

En respectant les objectifs de performance fixés par la Communauté de Communes des Coëvrons, la Régie des Eaux des Coëvrons veillera à ce que la fourniture d'eau reste un confort durable et abordable pour les abonnés d'aujourd'hui et de demain.



Régis LEFEUVRE

Président de la Régie des eaux des Coëvrons